



**FESTIVAL « THEATRAL'UNION » 2013
11 ° Edition - du 17 au 20 janvier**

APPEL A CANDIDATURE

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Vous voudrez bien trouver ci-joint, le dossier de candidature à la **onzième Edition du Festival de Théâtre Amateur « THEATRAL'UNION »** qui aura lieu principalement **les 17, 18, 19 et 20 janvier 2013 à la Grande Halle de l'Union**. Les 17 et 18 en journée seront réservés à des spectacles pour les scolaires et les associations.

Ce dossier comprend

- **une lettre d'information concernant les conditions de participation au Festival**
- **le règlement de Théâtral'Union** (un complément sera éventuellement fourni lors de la sélection en fonction des contraintes du nouveau lieu dont nous n'avons pas encore tous les éléments).
- **une fiche de candidature pour les spectacles sur scène**
- **une fiche de candidature pour Intermède ou Apéro Théâtre** (si nécessaire)
- **En fonction du type d'intervention que vous nous proposerez, nous fournirons aux troupes sélectionnées les plans de scène et feux correspondants du lieu où ils joueront**

Nous espérons que nombre d'entre vous nous ferez le plaisir de poser leur candidature avant le 25 octobre 2012.

Nous souhaitons voir les spectacles que vous nous proposerez. Pour ce faire, veuillez nous indiquer les lieux et dates auxquels nous pourrions aller vous voir avant le 15 novembre 2012 (en représentation, en répétition ou, en dernier recours, en DVD de bonne qualité).

Cette année, le festival investi pour la seconde fois le grand lieu « La Grande Halle » de l'Union et pour fêter ce onzième anniversaire, il y aura « évènements » particuliers et surprises.

Notre Festival se voulant un lieu d'échanges et de rencontres entre passionnés de théâtre, nous souhaitons que les troupes participent à sa pleine réussite en assistant, également en tant que spectateurs, à un maximum de représentations.

Cordialement à vous tous

Le Comité d'Organisation

PJ : 4

Théâtre de l'Olivier - Courrier : 2 bis rue du Chioula – 31240 L'Union – TEL : **06 75 45 38 81**
E-MAIL : theatredelolivier31240@gmail.com – BLOG : <http://festival-theatralunion.over-blog.com>
Adhérent FNCTA (La Fédération du Théâtre Amateur en France) – 12 rue de la Chaussée d'Antin – 75009 Paris

INFORMATIONS dossier d'Appel à Candidature
LE « ONZIEME » FESTIVAL « THEATRAL'UNION »
aura lieu les 17 – 18 – 19 – 20 Janvier 2013

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : LE 25 OCTOBRE 2012.

Pour la Onzième Edition du Festival - nous vous demandons de bien vouloir lire attentivement les informations ci-dessous et de nous retourner votre dossier dans les délais impartis.

Alternant des Apéros-Théâtres et des Spectacles, au travers d'une programmation très diverse et ouverte « Théâtral'Union » souhaite proposer des spectacles tous publics dont au moins deux spécifiquement pour jeunes et enfants.

Théâtral'Union est un Festival ouvert aux Compagnies de Théâtre Amateur présentant un spectacle accompli. Les participants sont à la fois comédiens et spectateurs. Il n'y a pas de récompense, pas d'esprit de sélection, pas d'indemnités sauf, un forfait transport (*au de-là de 200 km Aller/Retour, montant en fonction du bilan du festival*) pour les troupes venant de plus de 100 km, et possibilité d'hébergement en dortoir.

Le bulletin de pré inscription doit être lisiblement rempli pour éviter tout malentendu. Il doit être renvoyé avant la date limite. Tout dossier mal rempli ne sera pas retenu. Ne seront pas pris en compte les dossiers dont l'autorisation Sacd ne sera pas jointe au dossier d'inscription. Il est tenu compte de l'ordre d'arrivée des dossiers lors de la programmation, ainsi que des temps de montage, démontage, durées des pièces, etc....

Le Festival n'ayant lieu que sur deux jours et demi dont deux soirées, nous ne pourrions pas retenir toutes les Compagnies candidates (plus spectacles en journée, les jeudi et vendredi, pour scolaires et associations).

Un chèque d'inscription de 40 € est demandé aux troupes non affiliées à la Fncta.

Un chèque de caution de 100 euros sera demandé aux troupes retenues pour les spectacles (à fournir ultérieurement dans le dossier de confirmation d'inscription) et de 50 € pour les intermèdes. Après le Festival, ce chèque ne sera rendu qu'aux troupes qui auront participé. Les Troupes ayant confirmé leur présence au Festival, après la programmation définitive et qui, au dernier moment, ne joueront pas, verront leur chèque encaissé, sauf cas de force majeure avéré.

Le dossier de candidature – à nous fournir - comprend

- 1 - Ce document-ci, à faire dater et signer par le responsable de la Troupe (**gardez-en copie**)
- 2 - La fiche de pré inscription, à faire dater et signer par le responsable de la Troupe
- 3 - Vos plans feux et scène : indispensables pour étudier où vous faire jouer (3 lieux possibles)
- 4 - Des photographies en couleur et sur papier argentique (*pas de photocopies*) + sur CD
- 5 - Un descriptif et un historique de votre troupe
- 6 - Votre dossier de presse
- 7 - Une copie de l'autorisation SACD et/ou SACEM = impérative pour que le dossier soit étudié
- 8 - Un chèque d'inscription à l'ordre du Théâtre de l'Olivier de 40 € pour les troupes non Fncta
- 9 - 2 enveloppes format A4, pré adressées et pré timbrées au tarif en vigueur
- 10 - 2 Attestations différentes du responsable concernant : ① l'assurance responsabilité civile individuelle de chaque membre de la troupe – ainsi que ② celle de la troupe elle-même.

LE DOSSIER DOIT ETRE ENVOYE **AVANT LE 25 OCTOBRE 2012, à l'adresse suivante :
THEATRE DE L'OLIVIER – 2 BIS RUE DU CHIOULA – 31240 L'UNION**

SELECTION : fin novembre, nous enverrons aux troupes retenues, une fiche indiquant la date et l'heure de leur passage et nos plans scène et feux auxquels elles devront adapter les leurs. Pour toute autre information : nous joindre à l'adresse indiquée ci-dessus – ou par mail à : theatredelolivier31240@gmail.com – ou par téléphone au : 06 75 45 38 81.

La troupe déclare avoir pris connaissance de l'ensemble du Règlement (ci-joint, dont un complément sera fourni aux troupes sélectionnées) du onzième Festival THEATRAL'UNION et accepte que les organisateurs se dégagent de toute responsabilité dans les accidents matériels et corporels pouvant survenir pendant le déroulement de THEATRAL'UNION.

Fait à le

Nom de la Troupe – Nom et Signature du Responsable

A bientôt, le plaisir de vous recevoir
L'Union le 20 septembre 2012
Le Comité organisateur

THEATRAL'UNION 2013

11° édition du Festival de Théâtre Amateur organisé par le Théâtre de l'Olivier

Règlement

Créateurs et organisateurs : THEATRAL'UNION est un festival imaginé et créé par le THEATRE DE L'OLIVIER avec le soutien de la Municipalité de L'Union et le Comité Départemental 31 de la FNCTA.

L'organisation du Festival est confiée à un Comité d'Organisation constitué de membres du Théâtre de l'Olivier et de membres de la FNCTA.

Principe du festival : Ce Festival dont la particularité est d'alterner des Apéros-Théâtre et des Spectacles, est réservé aux troupes amateurs, de jeunes ou d'adultes qui devront présenter un spectacle abouti.

Participation : Ce Festival ne décerne pas de prix. Il n'y a pas d'indemnités de spectacles. Un forfait déplacement sera alloué aux troupes venant de plus de 100 km (minimum 200 km Aller-retour) en fonction du bilan du Festival. Possibilité d'hébergement en dortoirs.

Les troupes se doivent de collaborer à la pleine réussite de la **manifestation en participant, également, en tant que spectateurs à l'ensemble du festival.**

Appel à candidature : Le dossier d'inscription doit être obligatoirement retourné à l'adresse du Théâtre de l'Olivier avant le 25 octobre 2012.

Programmation, date et lieu : Le Comité d'Organisation établit la programmation à l'aide des dossiers d'inscription, en fonction des contraintes matérielles, de ses propres critères et, en choisissant les spectacles qui participeront à la notoriété du festival. **Tous les spectacles se dérouleront du jeudi 17 janvier au dimanche 20 janvier 2013** (jeudi 17, uniquement le soir - le vendredi 18, pendant le temps scolaire : spectacles dédiés aux scolaires et associations, en soirée : apéro-théâtre et spectacle). Une proposition de lieu, date et heure sera faite aux troupes retenues vers le 20 novembre 2012. La confirmation de votre accord devra nous parvenir avant le 28 novembre.

Décor et régie : Chaque troupe apporte ses décors et accessoires et s'adapte aux équipements existants de la régie du festival.

- Les troupes ayant des décors rapides et faciles à monter, comme à démonter, seront privilégiées dans le choix de la programmation.

- La troupe s'oblige à venir avec ses techniciens, à décharger, monter, démonter les décors dans les temps limités précisés sur le dossier d'inscription, et à libérer le plateau dans les horaires prévus.

- Les réglages son et lumières sont effectués par le technicien de la troupe avec l'aide éventuelle des techniciens du festival (sauf pour un des lieux de jeu où le matériel municipal sera géré par un technicien municipal assisté du technicien de la troupe).

Publicité : Des panneaux seront mis à disposition de chaque troupe dans la salle du festival, pour se présenter et afficher son spectacle. N'oubliez pas d'apporter votre matériel publicitaire.

Le mercredi 16 et le jeudi soir 17 : les techniciens et/ou metteur en scène des troupes pourront être reçu pour étudier, avec les responsables du festival, les éventuelles difficultés d'installation (cadrage des lumières et décors) ce qui facilitera le déroulement des spectacles. Chaque troupe pourra en profiter pour effectuer la mise en place de sa publicité. Un calendrier de passage sera établi pour donner à chacun le temps nécessaire.

SACD : Les droits de SACD sont à la charge du festival. L'autorisation de jouer doit être demandée par la troupe candidate et impérativement fournie dans le dossier d'inscription pour que le dossier soit étudié.

Assurances, Responsabilité : La Mairie de L'Union et les organisateurs ne sont pas responsables des accidents corporels et matériels, ainsi que des dommages qui pourraient survenir pendant Théâtral'Union. Le Responsable de la structure dont dépend la troupe candidate devra attester sur papier libre : 1° - que chacun des membres de la troupe et ses techniciens ont une assurance responsabilité civile individuelle - et 2° - que la troupe en a une pour ses adhérents. Mineurs, une autorisation individuelle de participer au festival sera demandée à chaque parent

Caution : Le versement d'une caution de 100 euros (50 € pour les intermèdes) est exigé lors de l'inscription définitive. Cette caution sera conservée en cas de désistement, sauf cas de force majeure.

Des frais d'inscription sont demandés aux **participants** (40€ pour les troupes non Fncta) sauf pour les intermèdes.

Le Comité d'Organisation

Contact : Marie-Magdeleine Goacolou

Théâtre de l'Olivier – Courrier : 2 bis rue Chioula – 31240 L'Union – ☎ : **06 75 45 38 81**

Mêle : theatredelolivier31240@gmail.com - **Blog :** <http://festival-theatralunion.over-blog.com>

Adhérent FNCTA (La Fédération Nationale du Théâtre Amateur en France) - **12 rue de la Chaussée d'Antin - Paris 9°**



ORGANISE
THEATRAL'UNION

FESTIVAL DE THEATRE AMATEUR
11° EDITION

Les 17 - 18 - 19 – 20 JANVIER 2013

FICHE DE CANDIDATURE

LA TROUPE

Nom et adresse de la Troupe :

Nom + adresse du Responsable :

☎ : E-Mail :

Affiliation FNCTA OUI NON - Si oui = N° de licence de la troupe

TROUPE d'Enfants d'Adolescents d'Adultes Mixte

LE SPECTACLE

TITRE : AUTEUR :

GENRE : Type de Public :

CREATION OUI NON

N° Autorisation SACD :

CANDIDATS à SPECTACLES sur SCENE

APEROS-THEATRES (maximum 15/20')

SCOLAIRES : jeudi 17 et vendredi 18, entre 9h30 et 18 h (pour Scolaires et/ou associations)

RESUME (en 4 lignes – tapées à la machine)

VOS BESOINS TECHNIQUES

Durée du spectacle Temps de montage : Décors Lumières - les 2 ensembles :

Temps de démontage : Nombre de comédiens (nes) Nb de Techniciens (nes) :

Dimensions nécessaires du plateau : Autres besoins spécifiques :

VOUS SOUHAITEZ JOUER : **Soulignez** la ou les possibilités de jeu : SPECTACLE - APERO – SCOLAIRE

Cochez pour spectacle / temps scolaire Jeudi matin jeudi après-midi Vendredi matin Vendredi après-midi

Notez de 1 à 4 votre préférence : **Vendredi soir** (n°) - **Samedi après-midi** (n°) - **Samedi soir** (n°) - **Dimanche** (n°)

CETTE FICHE EST A RENVOYER - au Théâtre de L'Olivier - AVANT LE 25 OCTOBRE 2012

Accompagnée des documents énumérés sur la fiche d'information

La troupe déclare avoir pris connaissance du règlement du festival et en accepte l'ensemble des articles

Nom et signature du responsable de la troupe à le

Théâtre de l'Olivier 2 bis, rue du Chioula – 31240 L'Union – 06 75 45 38 81 – E-mail : theatredelolivier31240@gmail.com
Adhérent FNCTA (La Fédération Nationale du Théâtre Amateur en France – 12 rue Chaussée d'Antin – PARIS 9°)



ORGANISE
THEATRAL'UNION

FESTIVAL DE THEATRE AMATEUR
 11° EDITION

Les 17 – 18 – 19 – 20 JANVIER 2013

FICHE DE CANDIDATURE

APEROS – INTERMEDES

La TROUPE - GROUPE ou INDIVIDUEL

Nom et adresse :

Nom + adresse du Responsable du groupe ou de la troupe – ou du responsable légal pour chaque mineur participant en tant qu'individuel ou en groupe – ou autorisations des parents à participer au festival (des deux parents si séparés) :

☎ : E-Mail :

Affiliation FNCTA : OUI NON Si oui = N° de licence de la troupe

TROUPE ◇ d'Enfants ◇ d'Ados ◇ d'Adultes ◇ Mixtes

GROUPE ◇ Majeurs ◇ Mineurs INDIVIDUEL ◇ Majeurs ◇ Mineurs

L'INTERVENTION (Théâtre – Musique – Danse – Illusion – Conte – Poésie – Clown – Autre)

TITRE : AUTEUR :

GENRE : Type de Public :

CREATION OUI NON (adaptation ?) N° Autorisation SACD (Théâtre) et/ou Sacem (Musique)

CANDIDATS à APEROS-THEATRES (5 à 25') INTERMEDES (5 à 15') - SCOLAIRE

RESUME (spectacle de Théâtre) - PROGRAMME (Musique, danse ou autre)

A joindre, sur papier libre (imprimé) : voir les renseignements demandés sur le document d'Informations ci-joint.

VOS BESOINS TECHNIQUES

Durée de la prestation Temps d'installation matériels (ou décors) Lumières (les 2 ensembles

Temps de désinstallation : Nombre de participants(es) Nb de Techniciens(nes)

Dimensions nécessaires de l'espace utile au sol / estrade (si possible) / scène... (si possible)

Pouvez-vous jouer dans le public ? sur un petit espace (dim. minim)?

Autres besoins spécifiques :

VOUS SOUHAITEZ JOUER : /Temps scolaire jeudi vendredi - Notez de 1 à 4 (par ordre de préférence) :

Vendredi soir (n°) Samedi après-midi (n°) Samedi soir (n°) Dimanche matin (n°) aprem (n°)

CETTE FICHE EST A RENVOYER - au Théâtre de L'Olivier - AVANT LE 25 OCTOBRE 2012

Accompagnée des documents énumérés sur la fiche d'information

La troupe déclare avoir pris connaissance du règlement du festival et en accepte l'ensemble des articles

Nom et signature du responsable (de la troupe – groupe ou individuel) à le

**Complément d'INFORMATIONS AUX PARTICIPANTS
des Apéros Théâtre et/ou Intermèdes**

1. **Joindre sur papier libre** (tapé à la machine) **le détail du contenu de votre prestation** =
 - titre exact et complet (sketch – morceaux de musique – de danse – etc...)
 - auteur – compositeur – préciser « création » si vous avez écrit certains des textes ou morceaux que vous allez jouer (et ce, si vous n'êtes pas déclaré(e) comme auteur auprès de la Sacd ou compositeur auprès de la Sacem)
 - durée exacte de chaque morceau ou sketch ainsi que les prénoms et noms de leurs interprètes

N.B. Nous avons besoin de tous ces renseignements pour faire nos propres déclarations auprès de différents organismes (créanciers, subventionneurs, Sacd et Sacem).

2. **Autorisation des parents pour chaque mineur** = lui permettant de participer au festival.
3. Pour chacun des mineurs, joindre une attestation d'assurance responsabilité civile individuelle. (voir règlement du festival)
4. **En tout cas, une attestation sur papier libre par le responsable de la troupe précisant**
 - a. que chaque membre de sa troupe a une assurance responsabilité civile individuelle
 - b. mais aussi que la troupe ou l'association est assurée.